

Registre de santé et de sécurité au travail

Etablissement

.....

.....

.....

Ce registre , commencé lecontient 26 pages

- **Décret n° 82-453** du 28 mai 1982 modifié relatifs à l'hygiène, la sécurité du travail et la prévention médicale dans la fonction publique, notamment les articles 3 - 2 et 4 - 1

Ce registre est à la disposition des personnes qui veulent inscrire un signalement. Toutefois, il n'est pas en consultation libre. Il est donc recommandé d'utiliser une nouvelle page chaque fois qu'une personne consigne une ou plusieurs observations.

Fiche de procédure : registre santé sécurité au travail



